

P.10-11

Immersion

Opération
sécurité trottinette

P.18-21

**Les dossiers
de la rédaction**

Voilà l'été !

P.6-7

LA GRANDE ACTU



**VILLAGE
OLYMPIQUE
3^e ÉDITION**



**Voyager
dans ma ville**

Un champ de
coquelicots a poussé
en plein centre-ville
sur le terrain où sera
construite la Maison
de la vie associative.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Une ferme en pleine ville !

P.6-7 La grande actu

1,2 et 3 : Village Olympique

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

L'équipement en trottinette

P.10-11 Immersion

Opération sécurité trottinette

P.12-13 Portrait

Jean-Michel Mercier, deux sets gagnants

P.14 Experts du quotidien

Parents d'élèves, un engagement gagnant

P.15 Vie publique

Conseil municipal du 18 juin

P.17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Voilà l'été !

P.22-24 Instantanés

P.25-28 Actualités

Une délégation hofoise à Villeneuve • Retour sur la Semaine de ma santé • Réouverture de l'UEMO • Projet Viens chez nous à Villeneuve • Nikson Michel, champion d'Europe de sanda

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17



VILLENEUVE92.COM



Vm

Juillet-Août 2026

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Direction de la Communication : Johanna Damour
Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-6-7-18-19-20-21) Jonathan Rapaport (6-7-8-9-10-11-13-14-23-24-25-26-27-28-31) • Photo couverture : Bertrand Guigou • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage • ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 3^e trimestre 2026



ÉDITO DU MAIRE

L'été est de retour. Et avec lui, cette sensation si particulière que le temps s'étire, que la ville respire différemment, que les sourires viennent plus facilement.

À Villeneuve-la-Garenne, cet été sera encore une belle saison. Parce que nous y travaillons tout au long de l'année. Parce que les services municipaux, les associations, les bénévoles et les acteurs de notre territoire ne ménagent pas leurs efforts pour que chaque Villenogarennois, qu'il parte en vacances ou reste parmi nous, puisse profiter pleinement de ces semaines estivales.

« Pour la troisième année consécutive, le Village Olympique fait son grand retour au stade Gaston-Bouillant ! »

Et pour la troisième année consécutive, le Village Olympique fait son grand retour au stade Gaston-Bouillant ! Ce rendez-vous, qui est devenu en quelques éditions un vrai marqueur de notre été, accueillera à nouveau toutes les générations autour d'activités gratuites : jeux d'eau et bassin aquatique, wakeboard, parcours aventure, animations sportives et temps de détente... La fête commence le samedi

4 juillet et se poursuivra jusqu'au 26 juillet : et nul doute que vous serez nombreux à répondre présent, comme vous savez si bien le faire.

« La fête commence le samedi 4 juillet et se poursuivra jusqu'au 26 juillet »

Mais l'été à Villeneuve, ce sont aussi ces moments plus discrets et tout aussi précieux : un après-midi dans les parcs publics, une soirée entre voisins, une rencontre fortuite qui donne envie de rester. C'est cette vie de quartier, simple et chaleureuse, qui fait l'âme de notre ville.

Profitez de cet été à Villeneuve !

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine
Conseiller Régional d'Île-de-France
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris



NOUVEAU MARCHÉ • SKATEPARK • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE • STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU • GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRAIRIUM • GÉOTHERMIE • GROUPE SCOLAIRE JEAN-MOULIN • GYMNASSE JEAN-MOULIN • NORD DE LA VILLE • PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI • COUR OASIS • CENTRE CULTUREL MAX-JUCLIER • SQUARE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF • ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • EXTENSION HÔPITAL NORD 92 • MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION • CLUB-HOUSE • TERRAIN DE FOOT5 • MÉDIATHÈQUE & THÉÂTRE • IME JOSÉPHINE-BAKER • RELAIS PETITE ENFANCE • **FERME URBAINE** • PISTES CYCLABLES • TERRAINS DE PADEL

Une ferme en pleine ville !

Au sud de Villeneuve, à côté du lycée Charles-Petiet et en face du centre commercial Quartz, une ferme urbaine va bientôt voir le jour. Ce projet rend hommage à la zone maraîchère, qui occupait autrefois cet espace en bord de Seine. Ce concept propose une nouvelle vision urbaine respectueuse de l'environnement qui favorise le vivre-ensemble, contribuant à transformer durablement le paysage urbain de Villeneuve-la-Garenne.

Vous les avez sans doute remarqués en circulant boulevard Gallieni. Situés entre l'A86 et le lycée Charles-Petiet, les immeubles sortis de terre sont surmontés d'étranges constructions vitrées. Il s'agit d'une serre placée sur le toit de ces nouveaux bâtiments. Une approche nouvelle de l'urbanisme consistant à produire sur place les fruits et légumes qui seront vendus et consommés localement. La vocation de cet espace sera de créer un lien entre les producteurs et les consommateurs, notamment via des activités de sensibilisation, d'éducation ou de formation. Le projet intitulé, Ferme Urbaine, fait partie d'un ensemble immobilier incluant de nouveaux logements à faible impact environnemental. Ce concept met l'accent sur la biodiversité avec des espaces verts, des potagers partagés, des toitures végétalisées et une serre d'agriculture urbaine, le tout labellisé BiodiverCity. Cet ensemble comprendra des commerces pour créer un écoquartier dynamique à Villeneuve-la-Garenne.

Un projet novateur

Le chantier de la Ferme Urbaine a débuté fin avril 2024. Imaginée en partenariat étroit avec la Ville de Villeneuve-la-Garenne, cette ferme comprendra des commerces alimentaires proposant des produits frais et biologiques et une serre agricole en toiture de 1 100 m². Au sein de la serre, la société Nutreets plantera, récoltera et distribuera des fruits et légumes frais. Nutreets développera, à proximité immédiate, des bassins de consommation, son savoir-faire unique de production végétale. L'architecture de la Ferme Urbaine, conçue par l'agence ZUO, met en avant un socle urbain en béton brut, surmonté de deux toitures vitrées à double pans abritant une serre. Ce lieu inclura également des activités médicales et une salle de sport. « *La Ville porte un projet d'aménagement inédit qui accueillera un nouveau quartier* », s'était réjouie Virginie Leroy, Présidente de VINCI Immobilier, lors de la plantation symbolique du premier arbre, le 23 janvier 2025 en présence du Maire Pascal Pelain.

Une étape décisive

Ce projet a pu enfin voir le jour avec le démontage des pylônes soutenant une ligne à haute tension qui traversait le ciel de Villeneuve. Ce fut au terme de longs efforts de la part du Maire Pascal Pelain, durant son premier mandat, que ces installations furent retirées dans le cadre des travaux pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, libérant au total 32 hectares de foncier à travers toute la ville. À l'emplacement de l'actuel chantier, se trouvait un pylône retiré le 14 juin 2023 devant les Villenogarennois qui, pour l'occasion, avaient été conviés à assister à cette impressionnante intervention. Les travaux de la Ferme Urbaine ont pu ainsi être lancés pour compléter les deux autres projets immobiliers : Îlot vert (qui comprendra également deux potagers partagés et deux locaux d'artisanat) et Villa Bongarde, lancés en 2023 afin de transformer le quartier (voir encadré). **vm**





La Ferme Urbaine de Villeneuve-la-Garenne surmontée de ses serres sera l'une des premières du genre du Grand Paris.



AU SEIN DU QUARTIER BONGARDE

L'aménagement du quartier de la Bongarde a été confié au groupement SOGEPROM-VINCI Immobilier, lauréat du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Ce projet ambitieux, mené par la Métropole du Grand Paris et la Ville de Villeneuve-la-Garenne, vise à transformer une ancienne zone d'activité, située à l'entrée de la ville, en un quartier aux ambitions environnementales élevées. Il comprendra 176 logements, 5 200 m² de commerces, des restaurants, des activités médicales et sportives, et 1 100 m² d'agriculture urbaine sous serre.



Ce projet, soutenu par la Métropole du Grand Paris, s'inscrit dans notre double volonté de réaménager nos entrées de ville et de valoriser ce quartier Bongarde en pleine mutation.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

EN CHIFFRES

1 100 m²

DE PRODUCTION
AGRICOLE SOUS
SERRE

1 350 m²

SURFACE DE LA
SALLE DE SPORT

1 400 m²

DE COMMERCE
ALIMENTAIRE

2026

INAUGURATION



Photo : Bertrand Guigou

1,2 et 3 : Village Olympique

Fort de ses succès en 2024 et 2025, le Village Olympique de Villeneuve-la-Garenne revient pour une troisième édition. Initié à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, l'événement rassemble en un même lieu un grand nombre d'activités et d'animations pour tous les âges durant l'été. Le stade Gaston-Bouillant devient le cœur de Villeneuve, du 4 au 26 juillet, où sport et divertissements riment avec détente et festivités.

Jamais deux sans trois, dit le dicton. Idem pour le Village Olympique, qui, deux ans après Paris 2024, continue à enchanter la période estivale des petits et grands Villenogarennais. Après le sport, pour la première édition, puis l'aventure pour la seconde, c'est l'eau qui sera cette année le thème de cette troisième saison, avec, comme principale nouveauté, l'arrivée du wakeboard. Ce sport de glisse néo-zélandais, inventé dans les années 80, permet de rider sur une planche au-dessus de la surface de l'eau. Combinaison de plusieurs disciplines (ski nautique, snowboard et surf), le wakeboard est habituellement tracté à l'arrière d'un bateau à moteur à l'aide d'une corde mais à Villeneuve, le rider sera tiré par un système de câble, toujours dans l'enceinte du stade Gaston-Bouillant.

L'eau au cœur du dispositif

Comme l'année dernière, le Village accueillera un bassin aquatique extérieur éphémère, de 20 m par 10 m, qui permettra de se rafraîchir et de nager mais aussi, pour les plus petits, un espace aqualudique de 100 m² composé de jeux aquatiques. Parmi les grandes attractions de cette édition, deux murs d'escalade seront installés, un pour les ados et les adultes, l'autre pour les grimpeurs en culottes courtes. Les fans de sports de glisse pourront s'essayer au pumptrack et réaliser leurs plus belles figures à BMX, à trottinette ou à roller, sur un circuit. Enfin, le Village fera la part belle au farniente avec du sable, des transats et des ombrières en cas de fortes chaleurs pour se croire à la plage sans quitter Villeneuve ! 

LA CULTURE TOUJOURS BIEN PRÉSENTE

En dehors des activités sportives et ludiques, le Village Olympique propose de nouveau de nombreuses animations culturelles, pour lesquelles la Bibliothèque Aimé-Césaire sera un acteur majeur. L'équipement municipal s'associe à « Partir en Livre », une manifestation nationale qui promeut le plaisir de la lecture et des loisirs créatifs auprès des jeunes, sous l'impulsion du ministère de la Culture. Le Musée du quai Branly-Jacques Chirac, avec qui la Ville a signé un partenariat, sera aussi de la partie et organisera des ateliers dans ses murs à Paris mais aussi au cœur du Village (voir le programme dans *Le Supplément*).



CHAQUE JOUR SES ACTIVITÉS

Associations et services municipaux seront présents tout au long des journées du Village Olympique pour des animations nombreuses et variées à destination des Villenogarennois de tous les âges. Il y aura des ateliers de loisirs créatifs avec la création de stickers et de bijoux avec les espaces sociaux culturels, qui organisera aussi plusieurs lotos. Musique et expression corporelle seront aussi à l'honneur avec des stages de percussion et de danse en compagnie des Amis des Îles. Il sera possible de s'initier aux échecs avec le service Jeunesse et au cross training avec l'AVG Sanda. Des ateliers aux gestes qui sauvent seront organisés par A3P, et de prévention solaire par la Ligue contre le cancer. Enfin, le service Petite Enfance mettra en place un parcours de motricité. Vous retrouverez le programme détaillé à l'entrée du Village Olympique, dans *Le Supplément* de ce numéro de *Villeneuve Mag* et sur www.villeneuve92.com

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



Faux!

“ Villeneuve retire
son aide à la solidarité ”

**Le budget du CCAS
a été réévalué par la
Municipalité en fonction
de ses dépenses réelles,
sans pour autant
toucher à la qualité
du service public pour
les Villenogarennois.
Les associations, qui
reçoivent chaque
année une importante
subvention de la Ville,
jouent aussi un rôle
actif dans la solidarité.**

Le CCAS au soutien des plus vulnérables

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Villeneuve-la-Garenne, présidé par le Maire Pascal Pelain, a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, réduire les inégalités et faciliter l'accès aux droits. Ainsi, la mission handicap du CCAS facilite les démarches des usagers auprès des différents organismes partenaires. Le service est au cœur de la politique de santé en jouant un rôle de coordination, d'animation et de sensibilisation. De même, il agit auprès des seniors en leur proposant de les accompagner et de leur offrir un panel d'activités pour rompre l'isolement et favoriser le maintien à domicile. Le CCAS reçoit également les demandes d'aides sociales des Villenogarennois.

Les associations jouent un rôle essentiel dans la solidarité

La centaine d'associations de Villeneuve sont largement soutenues par la Ville à travers les subventions qui leur sont allouées à hauteur de 2,2 millions d'euros pour 2026 ou par l'organisation d'événements qui leur sont consacrés comme le forum « À la Rencontre des associations », début septembre. Une trentaine d'entre elles mènent des actions en lien avec la solidarité et apportent aide et réconfort aux plus fragiles comme ce fut particulièrement le cas lors de la crise du Covid en 2020. Celles-ci sont en relation directe avec le CCAS et travaillent sur des thématiques communes comme le handicap, l'isolement, la précarité, les seniors ou même des actions à l'international.

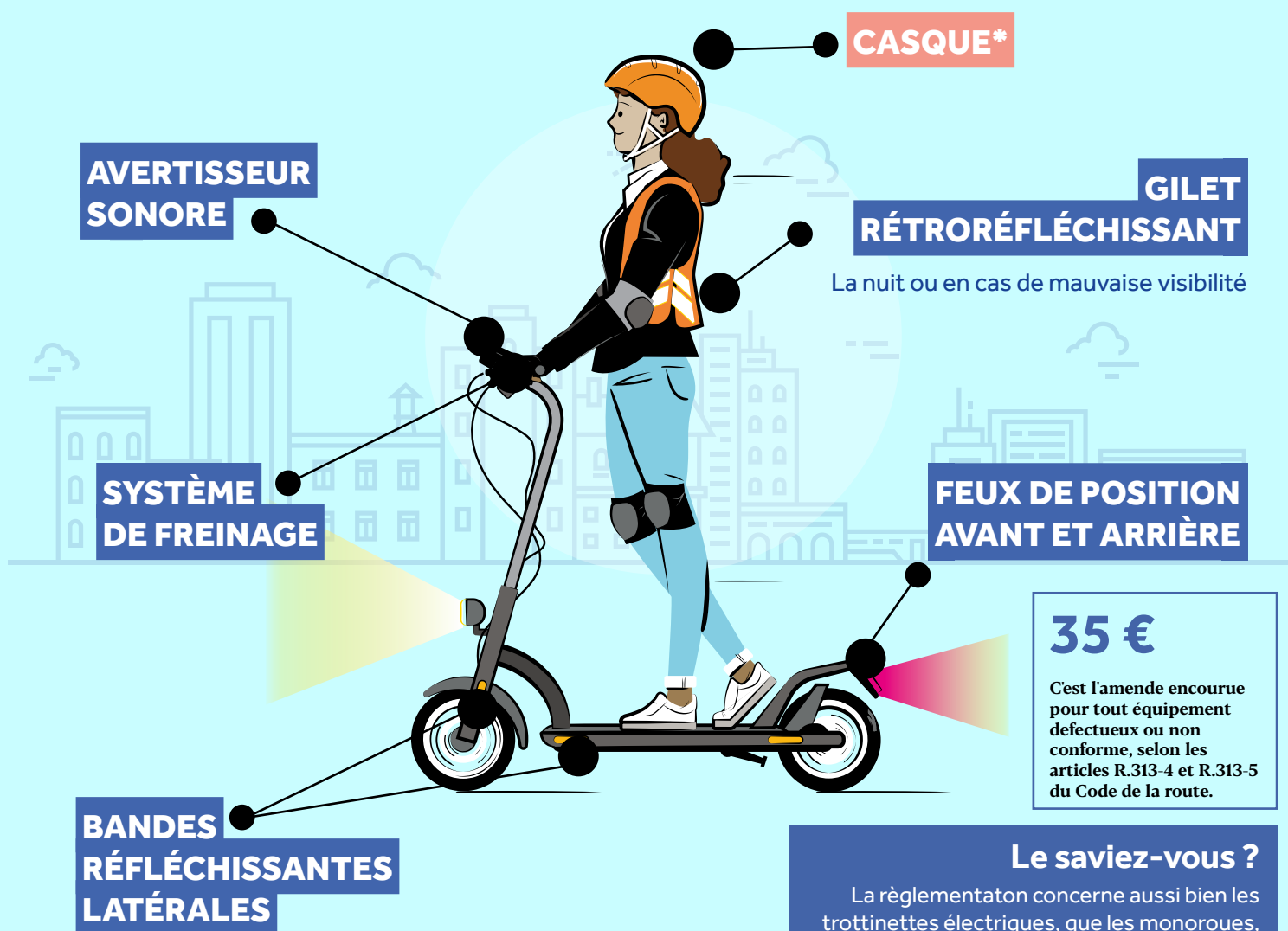
Un budget réévalué sans toucher à la qualité du service public

Le CCAS, présent au premier étage du Centre administratif récemment rénové, reçoit les Villenogarennois trois jours par semaine dans ses bureaux. Son budget, voté en Conseil Municipal, s'élève à 750 000 euros pour l'année 2026. En effet, le budget prévisionnel 2026 a été calculé en fonction de ce qui a été réellement dépensé en 2025, année où le budget du service était excédentaire, car il ne correspondait pas à ses réels besoins. Pour les usagers, la qualité du service public restera inchangée et toujours de qualité, au plus près de leurs attentes.

EN CLAIR

L'équipement en trottinette

Si l'usager à trottinette doit respecter de nombreuses règles sous peine de verbalisation (voir Immersion p.12-13), il est tenu également de s'équiper pour sa sécurité. Villeneuve Mag vous détaille l'attirail complet d'un bon trottinettiste.



Le saviez-vous ?

La réglementation concerne aussi bien les trottinettes électriques, que les monoroues, les gyropodes et les hoverboards.

Équipement recommandé

*Casque recommandé en ville et obligatoire hors-agglomération



Opération sécurité **trottin**

La Police Municipale a organisé trois opérations de sensibilisation autour de la pratique de la trottinette électrique et du respect des règles en vigueur. Constat sans appel : trois quarts de ses utilisateurs ne respectent pas la loi. Villeneuve Mag a passé une après-midi, le 21 mai, aux abords du parvis de l'Hôtel de ville, avec dix policiers municipaux qui ont fait preuve de pédagogie pour cette dernière session de prévention auprès de la cinquantaine de personnes contrôlées.

Devant le parvis de l'Hôtel de ville, avenue de Verdun, le dispositif installé par la Police Municipale est impressionnant. Dix policiers, dont trois motards, sont chargés de stopper les trottinettes qui roulent sur cet axe majeur, reliant l'Île-Saint-Denis, à la mairie de Villeneuve, toujours plus nombreuses depuis l'arrêt du trafic du tram T1 qui devrait reprendre durant l'été. Mais pas encore de répression pour les usagers de ces deux-roues électriques, juste un rappel à la législation en vigueur pour une majorité d'entre eux qui ne respectent pas les règles, souvent par méconnaissance. « Cette action permet de pérenniser la proximité avec la population et de faire des rappels à la loi, surtout que trois quarts des infractions ne sont pas connues par les usagers, indique Camille, la responsable de la Police Municipale, arrivée à Villeneuve en 2023 et coordinatrice du Conseil Local de Sécurité et Prévention de

la Délinquance (CLSPD) de la Ville. Lors de la dernière des opérations menées, 30 infractions avaient été constatées. »

Rappeler les règles élémentaires

En ce jeudi caniculaire, les avertissements s'enchaînent. Les opérateurs du Centre de Supervision Urbain (CSU), les yeux rivés sur leurs écrans, permettent d'alerter bien en amont leurs collègues sur le terrain de l'arrivée de trottinettes et aux motards de rejoindre au plus vite les rares usagers refusant d'obtempérer au contrôle. « Mettez-vous en sécurité sur le parvis », lance Camille à un trottinettiste, avant que l'un de ses collègues ne prenne le relais. Les règles élémentaires sont immédiatement rappelées : interdiction de voyager à deux passagers, de porter des écouteurs, de débrider son engin afin qu'il



Une opération de sensibilisation à l'usage de la trottinette a été menée, devant le parvis de l'Hôtel de ville, le 21 mai par la Police Municipale.



Photo : Erwan Le Vezier / Ville de Villeneuve-la-Garenne

ette

roule à plus de 25 km/h, obligation de s'assurer... « Pour un enfant de 12 ans que j'ai contrôlé la dernière fois, il était tout à fait normal d'avoir une trottinette à son âge, explique Alexis, policier municipal. Il ne savait pas que leur usage était interdit avant 14 ans. »

Sécurité de proximité

Certains tombent des nues : « On m'a offert une trottinette récemment. J'ignorais qu'il fallait l'assurer », explique une jeune femme. Un ancien motard, quant à lui, résident de l'Île-Saint-Denis et parfaitement en règle, estime cette opération très utile : « C'est bien ce que vous faites, lance-t-il à un des policiers. Il est essentiel de faire de la prévention, car les trottinettes peuvent être dangereuses pour les autres véhicules et les piétons. » Les effectifs de police ont été salués par le Maire Pascal Pelain, à l'origine de cette opération et venu sur le terrain y assister. « Aujourd'hui, nos agents sont là pour expliquer, échanger, informer. C'est ça aussi, la sécurité de proximité », souligne l'élu.

Un flyer avant verbalisation

Chaque trottinettiste repart avec un flyer rappelant les règles essentielles

et les amendes encourues, de 35 € à 3 750 €, mais aussi quelques conseils de bons sens supplémentaires : « Les gants, il faut les sortir du sac, insiste Emmanuel, un des plus anciens policiers municipaux de Villeneuve, auprès d'un habitant qui reconnaît immédiatement sa négligence. Soyez conscient du danger autour de vous. Aujourd'hui c'est seulement de la prévention, mais à partir de demain nous verbaliserons. » En tout, quelque 49 trottinettes ont été contrôlées lors de cette troisième opération de prévention. Une dernière chance pour les usagers de ces deux-roues de respecter la loi avant d'être sanctionnés et de payer des amendes qui risquent d'avoir un goût salé. **Vm**



Photo : Erwan Le Vezier / Ville de Villeneuve-la-Garenne

LES RÈGLES À TROTTINETTE

**ASSURANCE
OBLIGATOIRE**

**RESPECT
DU CODE DE LA ROUTE (FEUX
TRICOLORES, PRIORITÉ...)**

**INTERDICTION
DE TRANSPORTER
D'AUTRES PASSAGERS**

**INTERDICTION
POUR LES MOINS
DE 14 ANS**

**LIMITATION
À 25 KM/H**

**INTERDICTION
D'UTILISER UN CASQUE
AUDIO OU DES OREILLETES**

**INTERDICTION
DE ROULER SUR LES
TROTTOIRS**

**EQUIPEMENTS
FREINS, CASQUE HORS-
AGGLOMÉRATION, FEUX
AVANT ET ARRIÈRE...
(VOIR EN CLAIR P.9)**

22 AGENTS À VOTRE SERVICE

La tranquillité publique est un axe fort de la politique municipale depuis 2020. À l'époque, il a fallu reconstruire la Police Municipale de Villeneuve-la-Garenne qui ne comptait que 5 agents. Aujourd'hui, elle rassemble 22 policiers, dont 8 motards. Réunis dans un poste de Police Municipale moderne, inauguré en 2023, les effectifs sont disponibles 7 jours sur 7, de 6h à minuit.

i Police Municipale de Villeneuve-la-Garenne, 194 boulevard Gallieni. 01 40 85 57 78 ou 06 22 80 73 84.



Jean-Michel Mercier,
Villenois booker
de jazz et saxophoniste.

Jean-Michel Mercier

Deux sets gagnants

Le booker de jazz de 45 ans, qui a grandi à Villeneuve et réside toujours sur place dans sa maison familiale, est un grand fan de la petite balle jaune. Capitaine de son équipe à l'AVG Tennis, le saxophoniste pour plusieurs fanfares avec lesquelles il s'est produit dans des festivals prestigieux, est à l'origine de la venue du groupe de soul Malted Milk, tête d'affiche de la 5^e édition de Villeneuve jazz. Saxo ou raquette en main, le musicien entend continuer à vibrer pour ses deux grandes passions.

Au départ, Jean-Michel Mercier ne s'imaginait sans doute pas faire carrière dans la musique. Car pendant son adolescence, le Villenogarennois vit une relation contrariée avec son instrument de prédilection : le saxophone. Comme beaucoup d'enfants de la ville, Jean-Michel découvre les cuivres grâce à l'École Municipale de Musique Claude-Debussy. « À l'époque, c'était plutôt une simple activité qu'une passion, rembobine celui qui se rêvait, ado, tennisman professionnel. J'ai même connu un clash avec un prof de l'école et j'ai rangé mon instrument sous mon lit pendant un an et demi. » Mais les improvisations blues-jazz de son frère à la trompette dans la maison familiale, qui deviendra plus tard lui-même musicien professionnel, titillent le joueur prometteur de l'AVG Tennis.

Des Krakens aux Lapins Superstars

Dès lors, il ne lâchera plus son saxo et rejoindra, plus tard, plusieurs brass bands, ces fanfares nées aux États-Unis, aux noms parfois originaux : les Krakens, monstres marins issus des contes scandinaves ou Les Lapins Superstars avec qui il se produira, en 2015, dans l'un des plus anciens et prestigieux festivals, à Burghausen en Bavière. « J'ai mis du temps à me dire que je pouvais vivre de la musique », confie le titulaire d'un diplôme d'école de commerce qui démarrera sa carrière comme attaché de presse pour le festival Jazz à Porquerolles. Suivront de jolies collaborations avec Sanseverino ou

Tarace Boulba, la fanfare funk créée par d'anciens membres des Nègresses Vertes. En tout, Jean-Michel participe, chaque année, à 50 ou 60 concerts. « J'ai chopé le virus de la fanfare, sa pureté, son rapport brut et direct à l'auditeur », image-t-il.



La musique, c'est l'ouverture à la tolérance, une langue universelle

Précurseur du jazz à Villeneuve

Son métier de booker, le résident de la villa Sisley l'a aussi un temps exercé sur la commune. Alors que Pascal Pelain est alors directeur de la MJC, il programme de nombreux artistes de jazz renommés pour la structure associative. Aujourd'hui, il travaille pour l'une des plus grosses sociétés de productions de jazz françaises, Loop productions qui gère certaines grandes stars mondiales comme la légende Herbie Hancock ou Grégory Porter. « Depuis, 20 ans que je suis dans le métier, je connais tout le monde », glisse-t-il. Des connexions qui lui ont permis de proposer à la Ville de Villeneuve-la-Garenne les Nantais de

Malted Milk, « le groupe soul référence en France depuis 20 ans », pour la 5^e édition de Villeneuve Jazz, le 4 juillet.

Jeu, set et match

Une période estivale qui va obliger ce fan de voyages et de bonne bouffe à bourlinguer aux quatre coins de l'Hexagone pour enchaîner les festivals, entre deux parties de tennis, lui qui est capitaine de l'une des équipes seniors de l'AVG. « La musique, c'est l'ouverture, la tolérance, une langue universelle », estime le père d'une adolescente de 15 ans. Les points communs avec la petite balle jaune justement ? Sans doute cette notion de set qu'il faut gagner au tennis pour remporter le match et qui désigne également les différentes parties d'un concert de jazz. À la fin de notre rencontre, Jean-Michel nous fait une confession : « C'est ma maman, immigrée polonaise, qui nous a transmis avec mon frère sa passion pour la musique, sans avoir pu en jouer elle-même. » Il y a un peu plus d'une dizaine d'années, alors à la retraite, Aniela a osé franchir le pas et ne plus vivre le 4^e art par procuration. L'ex-infirmière suit désormais assidûment des cours de piano et de formation musicale à l'école de musique de Villeneuve, là où tout a commencé pour son fils.



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À JEAN-MICHEL MERCIER EN SCANNANT LE QR CODE



Les parents d'élèves élus étaient conviés aux Journées de l'éducation, à Villeneuve, en avril 2025.

EXPERTS DU QUOTIDIEN



Photo : Bertrand Guigou

Parents d'élèves, un engagement gagnant

Les parents d'élèves élus des écoles élémentaires de Villeneuve sont chargés de représenter les familles auprès de l'établissement et de faire remonter leurs préoccupations, tout en favorisant le dialogue. Un rouage essentiel du bon fonctionnement de la vie éducative, soutenu par les services de la Ville.

Ils donnent de leur temps sans compter pour le bien-être des enfants. Les 131 parents d'élèves titulaires de Villeneuve, élus chaque année en octobre dans leur établissement respectif, sont chargés de représenter l'ensemble des familles auprès de l'école, participent au conseil d'école où sont prises les décisions essentielles, font remonter les préoccupations de chacun, tout en favorisant le dialogue dans un esprit constructif. Bref, ils contribuent, au quotidien, à l'amélioration de la vie scolaire. « *Nous sommes le premier relais de la direction et notre mission principale est le bien-être des enfants,* résume Anisa Tsila, représentante de parents d'élèves à l'école Jules-Verne A, au collège Pompidou et au lycée Michel-Ange où sont inscrits ses trois enfants. *Cela me prend beaucoup de temps car j'assiste à toutes les réunions mais j'estime que les élèves de Villeneuve ont droit à la même réussite qu'ailleurs.* »

Tracas du quotidien

Pour Hassan Najjari, président de l'Union des Parents d'Elèves de Villeneuve (UPEV), dont les enfants sont scolarisés à l'école Coubertin et au collège Pompidou, « *les parents d'élèves vivent l'école tous les jours, souvent en lien direct avec la Municipalité en cas de problèmes : froid l'hiver, chaleur l'été, sorties scolaires ou même achat de merguez pour la kermesse de Coubertin.* » Sabrina Brown, élue à Jean-Moulin A et au collège Pompidou, a décidé de s'investir « *pour pouvoir accéder à l'école, comprendre son fonctionnement, être en lien avec le personnel éducatif et les partenaires, car nous avons un rôle essentiel à jouer pour nos enfants.* » La direction de l'Éducation de la Ville de Villeneuve-la-Garenne coordonne les relations entre elle, l'Éducation nationale et les parents d'élèves élus via les espaces ou instances de concertations (réunion de régulation avec l'inspection de l'Éducation nationale, commission de dérogations scolaires, de restauration scolaire, de cohérence éducative...).

Grandes victoires

Les parents d'élèves obtiennent parfois de grandes victoires comme lorsqu'en 2021, Anisa Tsila et la FCPE ont porté plainte contre l'État, avec le soutien du Maire Pascal Pelain car plusieurs professeurs manquaient à l'appel au collège Pompidou. L'État a finalement été condamné en 2024 pour ces heures de cours non remplacées et a été contraint d'indemniser chaque famille. Une mobilisation avait également été menée à l'école Coubertin en raison de l'absence de dix enseignants depuis plusieurs mois. Résultat ? L'arrivée de nouveaux professeurs, dès le lendemain de la médiatisation de l'affaire. « *Il est très important pour les parents de s'investir à leur échelle, en fonction de leurs possibilités et de leurs contraintes,* insiste Anisa Tsila, par ailleurs cheffe de cuisine dans un lycée du Val-d'Oise. *Car plus on est nombreux, plus on est une force.* » **Vm**

Vie publique

Décryptage des délibérations votées lors du Conseil municipal du 18 juin et de l'impact de ses décisions sur la vie des Villenogarennois.

Délibération n°1

Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

- Le règlement intérieur du Conseil municipal fixe les règles de fonctionnement de l'assemblée, du Maire et de ses adjoints. Il détaille les modalités des réunions, commissions, débats, votes, publicité des décisions, et expression des différents groupes politiques dans le magazine municipal.
- Le règlement est pris en application de l'article L.2121-8 du code général des Collectivités territoriales, comme dans toutes les communes françaises de 3 500 habitants et plus conformément à la loi du 6 février 1992.



Délibération n°2

Attribution de subventions du Conseil Départemental du 92 au titre de la programmation Politique de la Ville 2026

- Maintien de l'intervention par le Département des Hauts-de-Seine pour le quartier prioritaire « CAP Villeneuve » autour de deux axes : l'insertion des publics en difficulté et la réussite éducative des collégiens.
- Montant de l'aide fixé à 407 147 € pour 2026. Un engagement qui s'inscrit dans le cadre du Contrat de Développement Département-Commune de Villeneuve-la-Garenne 2024-2026.
- 34 associations villenogarennoises concernées par les subventions qui s'inscrivent dans les deux axes précédemment cités. Chacune a souscrit un contrat républicain et doit respecter plusieurs engagements : respect des lois de la République, liberté de conscience, liberté des membres de l'association, égalité et non-discrimination, fraternité et prévention de la violence, respect de la dignité de la personne humaine et des symboles de la République.

Délibération n°3

Attribution d'une subvention de fonctionnement aux amicales de locataires

- La Ville souhaite élargir la dynamique de la Conférence Communale du Logement (CCL) aux amicales de locataires avec trois enjeux prioritaires : mobilisation des habitants, moyens des amicales et relations renforcées entre les amicales, les bailleurs et la Ville.
- La Ville souhaite favoriser l'accompagnement des habitants dans la création d'amicales par la mise en place de formations pour leur permettre de mieux appréhender les outils liés à l'habitat, de mieux comprendre l'organisation d'une association sur le volet démocratique mais aussi sur sa gestion.
- Subventions de fonctionnement de 500 € accordées à huit amicales de locataires villenogarennoises qui ont chacune signé un contrat d'engagement républicain.

CONSEIL MUNICIPAL
DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

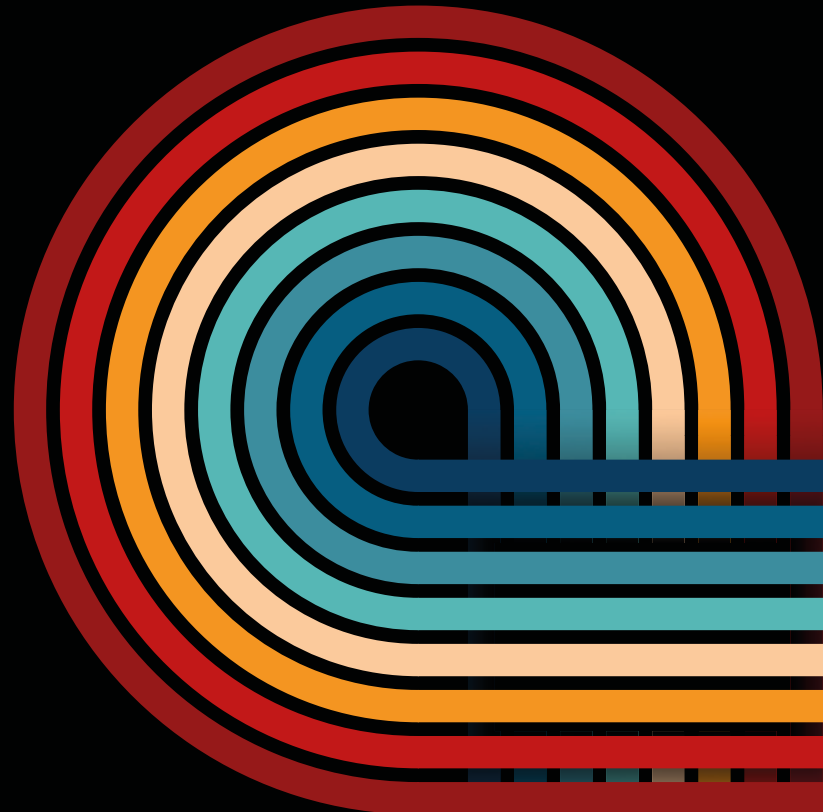


RETROUVEZ LES ORDRES DU JOUR
DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR
VILLENEUVE92.COM

VILLENEUVE JAZZ

5^e
ÉDITION

Malted Milk



SAM.
4 JUIL.
19H30

Parvis de
l'Hôtel de ville

Villeneuve-
la-Garenne

VILLENEUVE92.COM



La Majorité municipale

Canicule : Villeneuve-la-Garenne tient bon et prépare l'avenir

Ce mois de juin restera dans les mémoires. Plusieurs vagues de chaleur successives ont mis à rude épreuve notre ville et ses habitants. Face à ces épisodes, Villeneuve-la-Garenne a agi.

Dès les premières alertes, nous avons pris des dispositions importantes. Les écoles ont adapté leur organisation et les cantines leurs menus. Près de 200 ventilateurs ont été livrés. Les gymnases ont fermé leurs portes. Les parcs et la piscine ont vu leurs horaires de fermeture repoussés en soirée. Les événements municipaux et associatifs en journée ont été reportés. Le CCAS a maintenu ses permanences téléphoniques pour ne laisser aucun de nos aînés ou de nos concitoyens vulnérables sans lien. Les horaires de nos agents ont été adaptés.

Et lorsque la Fête de la musique a croisé le chemin d'un pic caniculaire, nous avons su adapter le programme. Ce sont ces ajustements, parfois invisibles, qui font une ville solidaire et résiliente.

Au-delà de la gestion de crise, ce mois de juin nous rappelle avec force une vérité que nous ne pouvons plus ignorer : ces épisodes sont le nouveau visage de nos étés. Le changement climatique s'installe durablement en Île-de-France, et Villeneuve-la-Garenne, ville dense et urbaine, y est exposée. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'anticiper plutôt que de subir. Nos écoles en sont un symbole concret : certaines cours ont été transformées en cours oasis. Ces mêmes bâtiments ont bénéficié de rénovations thermiques réduisant les consommations d'énergie et améliorant le confort d'usage. Dans nos rues, la végétalisation de nos espaces publics

participe à faire reculer les îlots de chaleur urbains.

Ces réalisations, nous en sommes fiers. Non par vanité, mais parce qu'elles témoignent d'une vision : celle d'une ville qui se transforme pour rester un endroit où il fait bon vivre, y compris par 35 degrés.

Il reste pourtant beaucoup à faire. La résilience climatique de Villeneuve-la-Garenne est un chantier de long terme, qui demande des investissements continus, et l'engagement de tous. Élus, agents, habitants : c'est ensemble que nous rendrons notre ville plus verte, plus fraîche, plus résiliente.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'opposition

Villeneuve insoumise

Le 17 avril s'est tenu un conseil municipal sans vidéo par crainte des moments de vérité. LFI Villeneuve a porté un vœu pour le jumelage de notre ville avec une collectivité palestinienne comme c'est le cas à Gennevilliers. Concrètement le jumelage facilite des échanges culturels comme des voyages de jeunes en famille d'accueil ou des projets humanitaires. Le vote fut un moment de vérité : la majorité toute honte bue, a voté CONTRE le jumelage. Les masques tombent : on ne peut pas se prétendre humaniste quand on n'a pas le courage de soutenir même symboliquement la lutte d'un peuple résistant à un génocide. Palestine vivra, Palestine vaincra.
Contact : lfi.villeneuve.la.garenne@gmail.com

Alexandre Sartre,
Conseiller municipal
Sarah Younes,
Conseillère municipale
Soufiane Ikaen,
Conseiller municipal
Shama Zahri,
Conseillère municipale

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis

Abdelaziz Bentaj,
Conseiller municipal

Villeneuve La Gauche écologiste et solidaire

Une opposition utile et exigeante

Enfin une première tribune depuis l'élection ! C'est avec humilité et détermination que j'entre au conseil municipal. Représenter les habitantes et les habitants, en complément de mon mandat de conseiller départemental, est un honneur et une responsabilité que je mesure pleinement. La forte abstention nous oblige à retisser le lien démocratique. Je continuerai à défendre le droit de vote des étrangers non européens aux élections locales, pour une démocratie plus juste et représentative. Élu d'opposition, je serai vigilant sur les services publics, le logement, la jeunesse, la santé, le handicap, les seniors isolés, l'écologie et la vie associative. Bel été à toutes et à tous.

Denis Datcharry,
Conseiller municipal



Voilà l'été

Une nouvelle fois, cette année, le retour du beau temps est synonyme de fortes chaleurs. Ville parc, Villeneuve-la-Garenne offre de nombreux havres de fraîcheur où se détendre durant l'été. Squares, parcs, coulée verte, quais de Seine, un large choix de lieux agréables s'offrent aux Villenogarennois. Ce cadre de vie, géré par les services municipaux, est complété par des aires de jeux en libre accès et également dans les établissements scolaires pour les accueils de loisirs.

Sur le territoire de Villeneuve-la-Garenne, entre la Seine et le parc des Chanteraines, les végétaux se marient à l'urbanisme. Berges aménagées, squares, terrains verts, plans d'eau et bassins viennent s'ajouter aux 82 hectares du parc départemental, dont plus de 42 hectares sur la commune. Pour maintenir cette qualité de cadre de vie, la Ville a développé une stratégie alliant la gestion des espaces publics et un travail avec le domaine privé et les bailleurs

sociaux pour maîtriser l'équilibre nécessaire de la faune et la flore. Ainsi un diagnostic des arbres est réalisé pour chaque projet immobilier privé afin de contrôler le nombre et les essences des espaces verts. Un soin est apporté pour veiller à éviter les plantes allergisantes. Il en est de même sur les zones d'activités professionnelles qui sont également végétalisées par les équipes des Espaces verts pour conserver un état de fraîcheur global à l'image de la coulée verte.



À Villeneuve-la-Garenne, nous faisons le choix d'une ville plus verte et plus agréable à vivre, grâce à des espaces verts qui constituent de véritables îlots de fraîcheur au bénéfice de tous les habitants.

Lahcen Baylal
Maire-adjoint en charge
des Espaces verts et
du Développement durable

Villeneuve, Ville parc

Le service des Espaces verts entretient, de manière écologique, les 25 hectares d'espaces verts présents sur tout le territoire de la ville, comprenant 6 000 arbres (5 000 communaux et 1 000 départementaux). Voici le plan des lieux où vous rafraîchir et vous reposer pendant l'été.

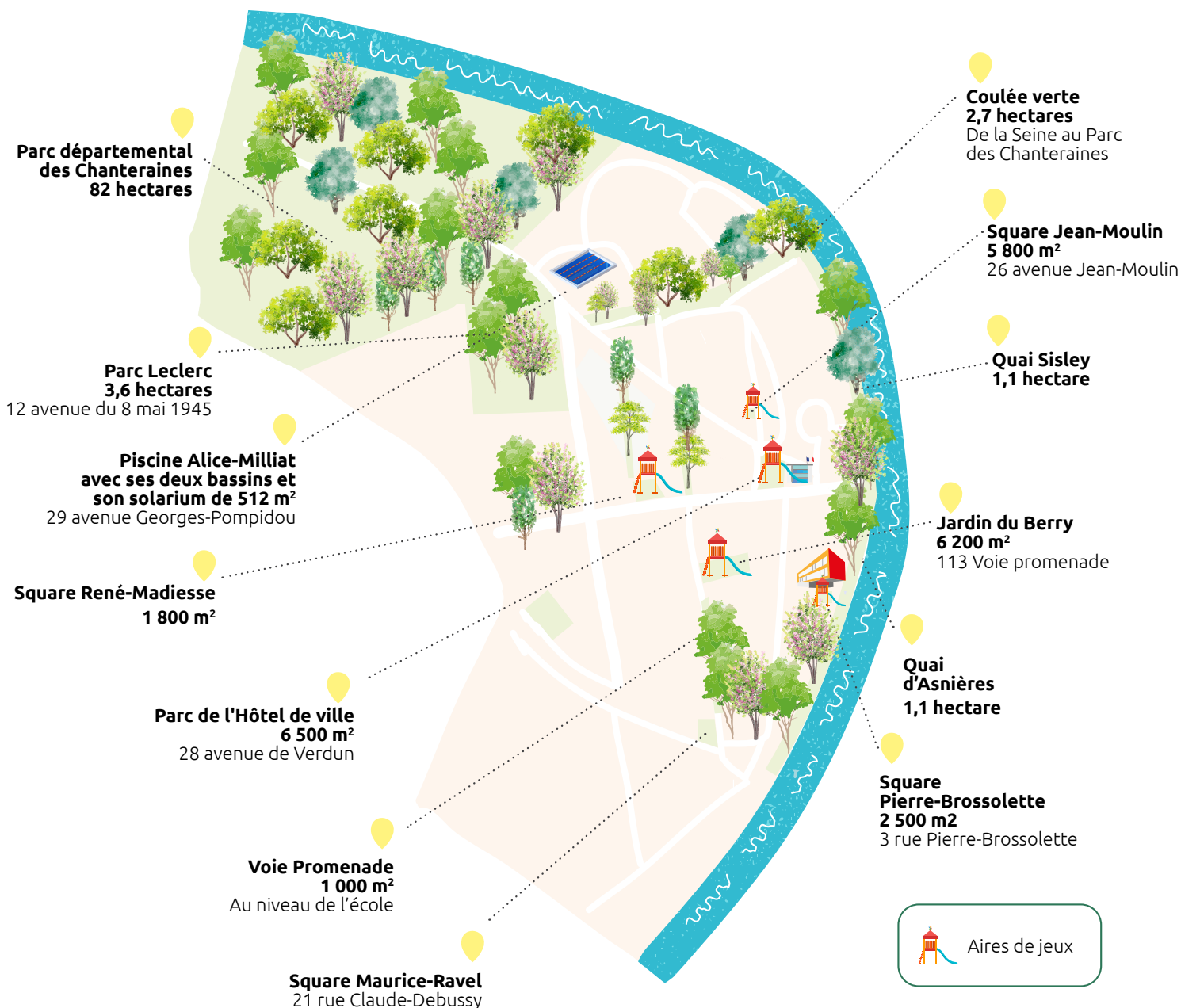




Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

38 aires de jeux rénovées en 6 ans



Le Square Pasteur avec un accès libre à des aires de jeux modernes et sécurisées va voir son sol rénové cette année.

La plupart avait plus de quinze ans et nécessitait une rénovation complète. Deux cours oasis dans l'école Coubertin ont également été aménagées au cours des deux dernières années.

En 2020, un état des lieux des aires de jeux situées sur les espaces publics et dans les établissements (crèches et écoles) avait été effectué à la demande du Maire Pascal Pelain. Malgré un entretien régulier, plus des trois quarts de ces espaces avaient à l'époque plus de 15 ans et aucun n'était clôturé. De plus, ils n'assuraient pas de sécurité suffisante pour les enfants car les deux-roues ou autres engins motorisés pouvaient y accéder. Un programme pluriannuel de 6 ans a alors été mis en place. Ainsi, 38 jeux ont été renouvelés à travers toute la ville. À ce programme qui fut mené à bien, s'ajoute la création de deux cours oasis dans les écoles Coubertin (élémentaire et maternelle), mêlant aires de jeux mixtes, zones-pédagogiques ombragées et potagers. Ces travaux continuent pour garder une qualité constante de ces équipements.

Modernisation du square Jean-Moulin dans le cadre du PPIG

Enfin, la modernisation, en ce début d'année du square Jean-Moulin, dans le cadre du Projet Participatif d'Intérêt Général (PPIG), vient compléter ces travaux. À cette occasion, les jeux du square Jean-Moulin ont été totalement changés avec l'apport d'une tyrolienne adaptée aux plus petits, ainsi que des tables de ping-pong et d'échecs pour les plus grands. Pour le réaménagement des aires de jeux sur l'espace public, c'est le responsable du service qui sélectionne les nouveaux équipements. Pour les écoles et les crèches, le choix est confié aux directions des établissements sur présentation de plusieurs options conformes au budget prédéfini. **vm**



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Le Square Jean-Moulin a été totalement rénové début 2026 selon le choix des habitants.

Le bien de tous à préserver

Pour préserver le bien vivre-ensemble et le cadre de vie qui s'offrent à tous les habitants, il suffit de garder à l'esprit quelques règles évidentes.



Bruits gênants

interdits pour la quiétude de tous (cris, musique, etc.)



Respecter la propreté des lieux

et de leurs équipements. Les papiers et tout détritrus doivent être jetés dans les corbeilles ou les conteneurs prévus à cet effet. De plus, laisser de la nourriture entraîne la prolifération de nuisibles (rats, pigeons). Il est impératif de ramasser les éventuelles déjections de son animal domestique.



L'accès aux animaux domestiques est toléré ou interdit selon le lieu

Renseignez-vous en consultant les panneaux à l'entrée des squares et parcs. Selon leur nature, vous devez soit les tenir en laisse, soit les avoir dans une cage. Toutefois, ils sont interdits dans les massifs fleuris, les aires de jeux pour enfants, ainsi que toutes les zones où l'interdiction y est mentionnée.



Tenue correcte exigée

Il est interdit de trop se dévêtir dans les parcs. Par ailleurs, l'usage des jeux est limité à un âge déterminé, indiqué par des panneaux. Les activités et circuits sportifs sont interdits, ainsi que toute plantation de matériel (filets de jeux de balles ou de ballons, parasols). Il est interdit de fumer ou d'utiliser un deux-roues dans les aires de jeux. De la même manière, personne ne peut jouer au ballon dans les aires de jeux.



La photographie et la cinématographie amateur sont autorisées dans les parcs

sous réserve de ne pas gêner les promeneurs. Les autres prises de vue, notamment celles ayant un caractère professionnel, sont interdites sauf autorisation expresse.



Respect des horaires d'ouverture des parcs

et plus particulièrement, lors d'une alerte météorologique nécessitant une fermeture prématurée, il est strictement interdit de pénétrer dans un square ou un parc. La réglementation des squares, jardins, espaces verts et zones aménagées publiques fait l'objet d'un arrêté municipal datant du 11 juillet 2022, consultable sur le site villeneuve92.com



LE GAZON PREND DE LA HAUTEUR

La Ville a fait le choix de conserver les gazons hauts. Après un hiver très pluvieux où les sols se sont gorgés d'eau, a suivi une période sèche, au moment du débourrement des végétaux (lorsque les arbres se développent), moment où la végétation a le plus besoin d'eau. La majorité des espaces verts de Villeneuve ne sont pas équipés d'arrosage intégré. Pour économiser l'eau au maximum, avec l'objectif de conserver également l'eau dans les sols, le service des Espaces verts repousse les tontes au maximum. Car un gazon plus ras entraînerait un rayonnement du soleil sur le gazon, avec le risque que les petits vents l'assèche très rapidement. Ce qui fragiliserait les arbres, arbustes et plantes vivaces.

5
JUIN

Mil'pattes

1800 élèves des écoles élémentaires de Villeneuve ont participé à la traditionnelle course du Mil'Pattes, pour sa 21^e édition, sous les yeux du Maire-adjoint en charge des Sports, Bachir Haddouche et d'autres élus. Dans le parc des Chanteraines, les écoliers, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, ont été encadrés par les éducateurs sportifs du service des Sports et les animateurs des accueils de loisirs mais aussi par les collégiens 3^e du collège Georges-Pompidou, bénévoles pour l'occasion.



Photo : Bertrand Guigou

18
JUIN

Appel du 18 juin

Le Maire Pascal Pelain et plusieurs élus, ont commémoré l'Appel du 18 juin 1940, prononcé par le Général de Gaulle depuis Londres. Ce discours, qui a été lu à Villeneuve au public présent devant la stèle commémorative, a marqué le début de la Résistance française contre l'occupation allemande lors de la Seconde Guerre mondiale.



Photo : Bertrand Guigou

Médailleurs du travail

La Ville récompensait ses agents en leur remettant leur médaille du travail, symbole de leur fidélité et de leur engagement en faveur du service public. 16 d'entre eux ont été récompensés par une médaille d'argent (20 ans), de vermeil (30 ans) ou d'or (35 ans) et 14 autres pour leur départ à la retraite. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du Maire Pascal Pelain et d'autres élus municipaux.

15
JUN



Photo : Bertrand Guigou



Photo : Bertrand Guigou

29
MAI

Concert d'Elida Almeida

Elida Almeida a ramené un peu du soleil de son Cap-Vert natal sur la scène du Virtuoz Club. La chanteuse y a interprété, de sa voix chaleureuse, certains de ses plus grands titres et son dernier album *Spedju*. Le public villenogarennois est reparti enchanté de ce dernier concert de la saison au Virtuoz en compagnie de la plus prometteuse des artistes capverdiennes.



Photo : Bertrand Guigou

22
JUN



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

Guinguette des seniors

Comme chaque année, la Ville organisait sa traditionnelle guinguette des seniors à bord de la péniche Le Polpo, amarrée à Levallois. L'occasion pour les aînés villenogarennois de se régaler autour d'un bon déjeuner, de créer du lien et de danser, tout en échangeant avec le Maire Pascal Pelain et son adjointe en charge des Seniors, Amel Mir.

Gala du centre chorégraphique

La gala du centre chorégraphique Marie-Louise Prévot est toujours un moment de grâce pour les parents avec ses chorégraphies hautes en couleur. Cette année, à la Salle des Fêtes, l'école a proposé un ballet en deux actes intitulé Le temps qui nous relie, mis en scène par Gonia Bober.

12
JUIN



Photo: Bertrand Guigou



Photo: Samir Derdaz

13 JUIN Gala de la MJC

La MJC organisait sa soirée de fin d'année à la salle Malraux qui a permis de valoriser le travail mené tout au long de la saison au sein de ses différents ateliers. Le public a ainsi pu découvrir les prestations des sections théâtre, zumba, danse afro, hip-hop, éveil danse et danse orientale, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



3
JUIN



RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS SUR NOTRE COMPTE FLICKR

Gala de l'école de musique

L'École de Musique Claude-Debussy organisait son traditionnel gala de fin d'année à la Salle des Fêtes. L'occasion pour les élèves, enfants et adultes, de monter sur scène et de jouer devant leurs proches après une belle année d'apprentissage en compagnie de l'équipe d'enseignants.

Photo: Bertrand Guigou



Des membres d'une délégation de Hof ont participé à une compétition de natation à la piscine Alice-Milliat.

JUMELAGE

Une délégation hofoise à Villeneuve

Du 22 au 25 mai, une délégation de la ville allemande, jumelée avec la commune, est venue assister à la soirée Food Trucks & Musique, visité la nouvelle halle de marché Roger-Prévot ou encore participé à une compétition de natation à la piscine Alice-Milliat.

En octobre, les Villes de Villeneuve-la-Garenne et Hof fêteront leurs 46 ans de jumelage. Une amitié de (très) longue durée pour les deux communes qui se poursuit encore aujourd'hui à travers des séjours chaque année vers la Bavière ou les Hauts-de-Seine. Du 22 au 25 mai, lors du long week-end de la Pentecôte, ce fut au tour d'une délégation hofoise de se rendre à Villeneuve.

Roger Prévot à l'initiative du jumelage en 1980

Au programme : soirée Food Trucks & Musique noire de monde le vendredi sur le parvis de l'Hôtel de ville, visite du musée du quai Branly-Jacques Chirac avec qui la Ville a signé un partenariat, de Montmartre et de la nouvelle halle de marché qui porte le nom de Roger-Prévot, le Maire de la commune lors de la signature du jumelage le 12 octobre 1980. Tout un symbole.

La natation comme lien temporel

Sans oublier la compétition de natation, organisée par l'AVG, le même jour, à la piscine Alice-Milliat, avec la participation de nageurs bavarois. « *Je n'ai jamais arrêté mes relations avec Villeneuve et je viens voir mes amis sur place dès que possible* », indique l'Allemand Wieland Münch, 54 ans, présent lors du voyage. L'ancien nageur, qui avait concouru lors de nombreuses compétitions dans le bassin villenogarennois dans sa jeunesse grâce notamment à son père, initiateur des échanges autour de la natation entre les deux communes, ne garde que de bons souvenirs de cette époque. « *Je me rappelle d'un sapin de Noël de deux mètres que nous avons ramené des forêts bavaroises pour l'offrir à la famille De Ravez qui avait l'habitude de nous accueillir* », rembobine-t-il. Un jumelage qui a encore de beaux jours devant lui. **mm**



Le jumelage entre Villeneuve et Hof est bien ancré dans l'histoire et marque 45 ans d'amitié. Ce week-end a permis de souligner une nouvelle fois nos valeurs communes d'égalité, de fraternité et de liberté.

Fatima Aaziz,
Maire-adjointe en charge
des Relations Internationales

PRÉVENTION

Réouverture de l'UEMO de Villeneuve

Après quatre ans de travaux, l'Unité Éducative en Milieu Ouvert (UEMO) a rouvert ses portes en avril quai d'Asnières, pour une inauguration officielle le 18 juin.

Après une délocalisation de quatre ans à la Garenne-Colombes, l'Unité Éducative en Milieu Ouvert (UEMO) de Villeneuve-la-Garenne est de nouveau opérationnelle. D'importants travaux de mise aux normes étaient indispensables avant sa réouverture en avril. Le 18 juin, a eu lieu son inauguration officielle, en présence de la Maire-adjointe, Sandrine Hertig, des membres de la structure et de ses très nombreux partenaires.



« Nous accompagnons des adolescents aux problématiques complexes : en échec scolaire, en rupture familiale. La mission principale de nos équipes est de créer du lien éducatif et sécurisant dans le parcours de jeunes, dans un véritable projet d'insertion », résume Sophia Ntifi, directrice territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

(PJJ) du 92. Quelque 175 jeunes, de 0 à 21 ans, sont suivis en ce moment dans ce pavillon du quai d'Asnières, où sont mises en œuvre les mesures éducatives, élaborées avec les familles, les écoles, les services sociaux et les institutions locales, ainsi que les décisions judiciaires prononcées par les magistrats. **vm**

SANTÉ

Villeneuve lauréate du Trophée Santé Environnement de l'AMIF

Le Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), qui rassemble chaque année, élus, acteurs institutionnels et professionnels engagés, a attribué, à la Ville de Villeneuve-la-Garenne, le Trophée « Santé-Environnement 2026 ». L'AMIF a souhaité ainsi récompenser la commune pour ses actions menées sur cette thématique : déploiement d'espaces sans tabac en partenariat avec la Ligue contre le cancer, ateliers participatifs pour la prévention des expositions aux polluants domestiques ou encore accompagnement pour lutter



contre la précarité énergétique. « Il s'agit d'une belle reconnaissance du travail mené par notre équipe, notamment le CCAS, sur ces enjeux qui nous tiennent profondément à cœur », a déclaré le Maire Pascal Pelain, présent lors du salon avec plusieurs élus. **vm**

ÉVÈNEMENT

Retour sur la Semaine de ma santé

Une semaine pour prendre soin de la santé des Villenogarennois. Comme chaque année, la Ville, le CCAS et ses partenaires (Pôle Social Départemental, Croix-Rouge, Ligue contre le cancer, musée du quai Branly-Jacques Chirac...) ont organisé, du 5 au 12 juin, une série d'ateliers et d'événements autour du bien-manger, du sport et de la prévention. La journée phare s'est déroulée sur le parvis de l'Hôtel de ville, le 10 juin, en présence du Maire Pascal Pelain et de son adjointe en charge de la Santé, Sandrine Hertig, avec la présence de plusieurs stands de sensibilisation. À Villeneuve, les habitants sont acteurs de leur santé puisqu'ils ont pu répondre à une enquête pour mieux connaître leurs habitudes. Une concertation qui va permettre de finaliser le Diagnostic Local de Santé (DLS), nécessaire à l'élaboration du Contrat Local de Santé (CLS) pour la période 2026-2030. **vm**

ÉDUCATION

Viens chez nous à Villeneuve

Le projet d'album, financé par la Cité Éducative et le Programme de Réussite Éducative, a permis de réaliser 10 portraits de familles villenogarennoises originaires des quatre coins du monde.

L'émotion est palpable pour Pascale Bougeault. En ce 1^{er} juin au collège Pompidou, l'autrice et illustratrice est venue présenter son album, résultat de plusieurs mois de travail autour du projet « Viens chez nous à Villeneuve », coordonné par la directrice de l'école maternelle Jean-de-la-Fontaine, Magali Duriez. L'artiste s'est immergée dans le quotidien de dix familles villenogarennoises pour croquer des instants de vie dans leur appartement où chaque membre est représenté sur leur canapé, entouré de leurs objets favoris. « *Je suis émue, ravie et heureuse de revoir les familles venues pour l'exposition* », confie Pascale Bougeault. Chacun des participants s'est vu remettre un exemplaire de l'album, en présence de la Maire-adjointe en charge des Affaires scolaires, Eduarda Pinto, et de son homologue chargé des Relations aux familles, Bakary Cisse. « *C'est un projet incroyable qui représente la richesse culturelle des familles de Villeneuve* », souligne Eduarda Pinto. « *Ce projet nous a apporté de la gaieté dans notre quotidien* », apprécie Jairo,



Jairo et sa famille brésilienne se sont vu remettre leur album dans le cadre du projet « Viens chez nous à Villeneuve ».

père de famille brésilien qui s'est prêté au jeu après avoir quitté son pays avec sa femme et ses deux enfants en 2023 pour venir travailler en France comme cordiste. L'album, où vous pourrez

découvrir des familles originaires d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine est consultable dans toutes les écoles et à la bibliothèque municipale. **vm**

PETITE ENFANCE

Retour sur le 2^e Forum de la petite enfance

Le Relais Petite Enfance a accueilli la 2^e édition du Forum Petite Enfance, le 30 mai, en présence du Maire Pascal Pelain et de ses adjoints Bakary Cisse et Eduarda Pinto. Une matinée qui a permis d'informer le public sur les différents modes de garde à Villeneuve et de promouvoir les métiers de la petite enfance (psychologue, infirmière, auxiliaire parentale, assistante maternelle...), encore trop peu valorisés. De nombreux partenaires étaient également de la partie : les deux Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) de la commune, la CAF, la PMI, l'association Cœur de Lionne sur le handicap, le Service des modes d'accueil individuel (SMAI), l'Espace Emploi Malraux et l'organisme O2. Des jeux, préparés par les équipes des crèches municipales, ont été organisés pour les enfants autour du thème choisi pour cette édition, l'écologie, et la coopérative EKITOPI a installé un marché bio. **vm**

SPORT

Nikson Michel sur le toit de l'Europe

Le combattant de l'AVG Ks-Team a remporté la médaille d'or aux championnats d'Europe de sanda, le 10 mai, tandis que sa coéquipière de club, Kassandra Pezzillo a décroché le bronze.

Il y a tout juste deux ans, Nikson Michel montait sur la deuxième marche du podium aux championnats d'Europe de sanda à Stockholm. Un peu déçu sur le coup, le pensionnaire de l'AVG Ks-Team a pris sa revanche en décrochant le titre européen, le 10 mai en terre lyonnaise. « C'est la concrétisation de beaucoup de sacrifices et le résultat d'un travail acharné », confie celui qui fut également vice-champion du monde de cet art martial d'origine chinoise en 2025 à Brasilia (Brésil). Sa partenaire de club, Kassandra Pezzillo, est repartie de Lyon avec la médaille de bronze. Rendez-vous est déjà donné pour 2027 où se dérouleront les mondiaux aux Philippines. Et Nikson Michel n'a déjà qu'une idée en tête : « remporter le titre. » **Nm**



SANTÉ

LA VILLE MOBILISÉE FACE À LA CANICULE

Une canicule historique ! D'après les météorologues, l'épisode de grande chaleur connu par le pays serait pire que ceux enregistrés en 2003 et 2019. Une météo hors-norme qui a poussé la Ville à agir. Si l'ensemble des crèches de la commune sont climatisées, dans les écoles, les parents ont eu la possibilité de garder leurs enfants à la maison, jusqu'à la levée de l'alerte rouge, sans être facturés pour la cantine et l'accueil périscolaire. Pour les autres, si les cours ont bien été maintenus en journée, un accueil adapté a été organisé dans un espace rafraîchi, tout comme l'accueil périscolaire, avec la recommandation pour les familles de venir chercher leurs enfants dès que possible. Le CCAS assure un suivi renforcé des personnes vulnérables qui peuvent se reposer dans les salons de l'Hôtel de ville. Enfin, tous les événements sportifs et municipaux ont été reportés, tandis que les parcs sont restés ouverts jusqu'à 22h et l'accès à la piscine municipale Alice-Milliat gratuite pour les Villenogarennais.

TROPHÉE

La halle Roger-Prévot récompensée

La halle de marché Roger-Prévot, inaugurée en février dernier, a reçu le prix Hauts-de-Seine 2030 – Édition 2026, des mains du Président du Département, Georges Siffredi, lors d'une cérémonie organisée à la Seine Musicale. « Ce trophée récompense un projet porté dès 2020 : reconstruire un équipement central de notre ville en véritable lieu de vie et d'attractivité commerciale. Avec son architecture remarquable en charpente bois, sa conception bioclimatique et son ancrage dans le quotidien des Villenogarennais, cette halle est bien plus qu'un marché couvert », a déclaré le Maire Pascal Pelain, accompagné de ses adjoints Frédéric Rarchaert et Alain-Xavier François lors de la remise de la récompense. **Nm**





Naissances

Bienvenue à

Meelah-Brielle MARS, **14/05**
 Neyla BENIKETIR, **28/05**
 Eline ZAYENE, **29/05**
 Soleil SUAREZ, **01/06**
 Amir KASMI, **07/06**
 Cais TECHER, **10/06**
 Idriss TEMBELY, **10/06**
 Maël PORCHER ALVES, **14/06**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Isaac THIAM et Tiphanie KAFANAKO, **22/05**
 Mathieu WOLFF et Déborah GAUTHIER LEBON, **20/06**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Hocine TIMSILINE, **02/05**, 77 ans
 Claude BRULEY, **11/05**, 87 ans
 Maria de Fatima PACHECO épouse MARTIN, **16/05**, 75 ans
 Abdellah MOUSSA, **18/05**, 67 ans
 Annie KESSLER veuve DINTROUZCOSTE, **19/05**, 72 ans
 Georgette CLARET épouse AULET RAMADA, **21/05**, 89 ans
 Maria MORALES MARTINEZ veuve NUNEZ PUJAZON, **22/05**, 96 ans
 Patrick BERDAH, **25/05**, 63 ans
 Yvette LAUDREN veuve DEFRANCE, **29/05**, 82 ans
 Michel BRUCAMP, **30/05**, 80 ans
 Samy HAGEGE, **01/06**, 48 ans
 Jean-Claude SIX, **05/06**, 75 ans
 Sonia LOUIS, **07/06**, 93 ans
 Saloua SHAIK veuve BOUJENFA, **16/06**, 58 ans



PLAN CANICULE

Prenez les devants, faites-vous connaître



Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la ville de Villeneuve-la-Garenne élabore chaque année un « plan canicule ».

Le Centre Communal d'Action Sociale met donc en place un registre des personnes vulnérables (**personnes âgées de 60 ans et plus et/ou personnes adultes handicapées**) qui pourraient ainsi être contactées en cas de fortes chaleurs : des conseils appropriés et une assistance particulière pourraient leur être apportés si elles le souhaitent.

→ Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce dispositif de prévention et de solidarité en complétant le coupon ci-contre et en le retournant au CCAS (dépôt à l'accueil ou envoi postal à CCAS – 28 avenue de Verdun – 92390 Villeneuve-la-Garenne).

→ À réception de votre coupon, le CCAS prendra contact avec vous afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

- Madame
 Monsieur
 Madame et Monsieur

Nom :

Prénoms :

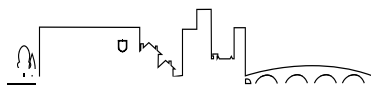
Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

- Autorise(nt) le CCAS à m'inscrire / nous inscrire dans le fichier du plan canicule 2026



Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).

Durant une période de canicule les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

La mairie sera fermée les 13 et 14 juillet et les 1^{er}, 8 et 15 août

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00

Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi et vendredi de 8h30 à 12h.

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers
01 40 85 57 96

Cimetière ancien

92 avenue de Verdun

Cimetière nouveau et funérarium

52 avenue du Maréchal-Leclerc
01 47 94 74 43 - cimetieres@villeneuve92.com

Ouverts 7j/7, de 8h30 à 17h30

Le funérarium, géré par les pompes funèbres Santilly, est accessible au 01 47 98 24 12.



LOCALISEZ UNE
CONCESSION EN
SCANNANT LE QR CODE

CPEF et PMI

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 47 29 30 32

54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi

9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point-justice: Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social: animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

France services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com

Lundi: 13h30-17h30

Mercredi: 8h30-12h30

Jeudi: 8h30-12h

Vendredi: 8h30-12h

Sur rendez-vous: le mardi de 13h à 19h et le mercredi de 13h30 à 17h30

Permanence du conciliateur

de justice le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 14h à 18h (hors vacances scolaires) sur rdv

Permanence Service des Impôts des Particuliers (SIP)

Le 2^{ème} mercredi du mois à partir de 13h30.

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00

Consultations des médecins généralistes: 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus: 01 41 21 90 00

Centre d'imagerie médicale

77 avenue de Verdun, 01 85 35 03 03. Du lundi au samedi de 8h30 à 19h00. Le dimanche de 9h à 18h.

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Maison de santé Orchidée

37 rue du Haut de la Noue
01 86 04 83 77
Cabinet médical sur RDV

Nouveau marché

Halle Roger-Prévot
28 bis - 30 rue Henri-Barbusse
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com
06 09 15 74 27

Piscine Alice-Milliat

29 avenue Georges-Pompidou
01 47 98 18 63

Police Municipale

194 boulevard Gallieni

01 40 85 58 78

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.

En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue

01 53 73 56 00

Ouvert 24h/24 et 7J/7

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert

06 59 16 48 12

formation@protectioncivile.org

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet

01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun

Permanence assurée par Soliha

les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires)

en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Seine Park

41 avenue Jean-Moulin

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

et de 14h à 18h · 01 40 86 28 79

www.seinepark.fr

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun

01 40 85 57 00

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

uniquement sur rendez-vous

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

01 41 21 41 28

Pharmacies de garde

Dimanche 5 juillet
Pharmacie de la Mairie
Villeneuve, 01 47 98 15 18

Dimanche 12 juillet
Pharmacie du Luth
Gennevilliers, 01 47 94 10 58

Mardi 14 juillet
Pharmacie Lacombe
Gennevilliers, 01 47 99 91 77

Dimanche 19 juillet
Pharmacie des Agnettes
Gennevilliers, 01 47 33 58 76

Dimanche 26 juillet
Pharmacie du Parc
Villeneuve, 01 47 92 31 60

Dimanche 2 août
Pharmacie de La Concorde
Gennevilliers, 01 47 93 29 90

Dimanche 9 août
Pharmacie Victor Hugo
Gennevilliers, 01 47 93 16 06

Samedi 15 août
Pharmacie Gabriel Peri
Gennevilliers, 01 47 93 94 58

Dimanche 16 août
Pharmacie de l'Hôpital
Villeneuve, 01 47 94 60 57

Dimanche 23 août
Pharmacie principale des Grésillons
Gennevilliers, 01 47 93 22 35

Dimanche 30 août
Pharmacie Boubia
Gennevilliers, 01 47 98 79 75

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

**Mireille BERKI
Aziza BOUZID
Sarah YOUNES**
75 avenue de Verdun
Hôpital Nord 92
(consultation n°2)
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALY
06 20 36 52 66
Nadia HERBURRUN
06 24 79 33 05
6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY-Mathieu ROBERT
06 46 38 43 73
Alexandre HENRY
06 26 39.28 77
01 41 47 04 31
44 boulevard Charles-de-Gaulle

Véronique SERIO • Linda DAHLOUM
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20
22 avenue Jean-Moulin

**Sylvia CHAPELAIN
Sophia DJERABA**
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis. Sortez vos déchets avant 12h. Prochains passages :

Lundis 6 et 20 juillet, 3 et 17 août

Déchèterie mobile

Samédis 25 juillet et 22 août
de 14h à 18h30

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs · Gennevilliers
01 46 17 01 60

Uniquement réservé aux particuliers. Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeseine.fr. Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h. Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi et dimanche, de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau. Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

**Personnes sourdes
et malentendantes 114
(par SMS)**

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84



Zoom sur...

UNE CONSULTATION EN LIGNE POUR LES 15-25 ANS

Dans la perspective des Assises de la Jeunesse de septembre, la Région demande aux 15-25 ans : « Comment vous aider à vous épanouir pleinement et construire votre avenir en Île-de-France ? » Jusqu'au 26 juillet, chacun peut soumettre ses idées en ligne.

L'Île-de-France est l'une des régions qui compte le plus de jeunes en Europe. Confrontée à différentes crises récentes, sa jeunesse fait face à des défis inédits et à d'importantes transformations : intelligence artificielle, transition énergétique... La Région Île-de-France a donc lancé les Assises de la Jeunesse qui trouveront leur point d'orgue en septembre prochain lors d'un grand événement festif et musical. En amont, elle organise une grande consultation en ligne jusqu'au 26 juillet pour répondre à la question « Comment vous aider à vous épanouir pleinement et construire votre avenir en Île-de-France ? ».

Recueillir les attentes, initiatives et propositions

L'objectif est de recueillir les attentes, initiatives et propositions des jeunes franciliens pour lever les freins et amplifier les réussites. Quelle que soit votre situation : étudiant, apprenti, en recherche d'emploi, que vous viviez en ville ou à la campagne, répondez à cette grande consultation. Sur la plateforme, soumettez vos idées, réagissez à celles des autres et contribuez à un dialogue ouvert et constructif. À l'issue des deux mois de consultation, l'ensemble des contributions sera analysé et restitué à tous les participants. Les propositions alimenteront ensuite une feuille de route régionale en faveur de la jeunesse.



Soumettez vos idées jusqu'au 26 juillet en scannant le QR Code



À Villeneuve-la-Garenne (92)

DEVENIR PROPRIÉTAIRE, ÇA COMMENCE ICI !



OFFRES EXCEPTIONNELLES⁽¹⁾
à découvrir au bureau de vente

TVA⁽²⁾
5,5 %

PTZ⁽³⁾
Prêt à Taux 0%

RE 2020

Dispositif Jeanbrun⁽⁴⁾

RETROUVEZ-NOUS AU BUREAU DE VENTE

Face au 154 boulevard Gallieni
Villeneuve-la-Garenne

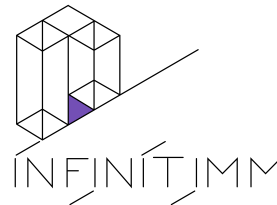
- Transports à proximité immédiate (tram, bus, RER)
- Accès rapide à Paris et aux grands axes
- Commerces et services accessibles à pied
- Appartements neufs du studio au 5 pièces avec des extérieurs pour la majorité



eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734*

Service & appel gratuits



(1) Conditions détaillées auprès de votre conseiller au bureau de vente. (2) TVA 5,5% : taux réduit à 5,5 % soumis aux conditions de l'article 278 sexies du Code Général des Impôts : opérations d'accession sociale à la propriété pour un logement acquis à titre de résidence principale par un acquéreur personne physique, localisation du logement dans une zone ciblée par la politique de la ville (convention ANRU ou QPV) ou situé à une certaine distance de ces zones, plafonds de ressources de l'acquéreur à respecter, prix d'achat plafonné, engagement de conserver le bien pendant 10 ans, le lot doit être un immeuble neuf, un terrain à bâtir ou un immeuble acquis en l'état de futur achèvement (VEFA), lot destiné à être occupé par les titulaires d'un PTZ (Prêt à Taux Zéro) ou d'un PSLA (Prêt Social Location Accession). (3) Prêt à taux zéro : Prêt réglementé et complémentaire à d'autres emprunts pour une première acquisition de résidence principale et soumis à conditions de ressources. (4) Le statut du bailleur privé (dit dispositif Jeanbrun) repose sur un amortissement du prix d'acquisition minoré de la valeur du foncier (moins 20%) d'un logement neuf situé dans un immeuble collectif. Le logement doit être loué nu à titre de résidence principale pendant une durée minimale de 9 ans à un locataire remplissant des conditions de ressources et dans le respect des plafonds de loyer conformément à l'article 31 i) du Code général des impôts. Faire un investissement locatif présente des risques en raison de l'obligation et des conditions de location. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller commercial. Tout investissement immobilier comporte une part de risque tenant notamment aux contraintes et délais de réalisation de l'ouvrage ainsi qu'à l'évolution du marché immobilier. INFINITIMM SAS au capital de 50.000 Euros Siège social : 26 quai d'Asnières 92390 VILLENEUVE LA GARENNE RCS NANTERRE 847 647 153. EIFFAGE IMMOBILIER ILE DE FRANCE, SAS au capital de 1.500 euros, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 489 244 483 - 101 Boulevard Victor Hugo 93400 SAINT-OUËN-SUR-SEINE - Illustrations à caractère d'ambiance non contractuelles. Perspective : ARKA STUDIO. Conception & réalisation : izimmo - Mai 2026. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE